

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

REP13/AFRICA

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

*Trente-sixième session
Rome (Italie), 1er - 5 juillet 2013*

RAPPORT DE LA VINGTIÈME SESSION DU COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR L'AFRIQUE

Yaoundé (Cameroun), 29 janvier - 1^{er} février 2013

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

La vingtième session du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique est parvenue aux conclusions suivantes :

QUESTIONS SOUMISES À L'EXAMEN DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTESIXIÈME SESSION ET DU COMITÉ EXÉCUTIF À SA SOIXANTE-HUITIÈME SESSION :

Le Comité de coordination:

- est convenu d'examiner la nécessité d'élaborer une norme régionale sur le fromage fondu (paragraphe 11);
- est convenu que la création d'un nouveau Comité sur les épices, les herbes aromatiques et leurs formulations était justifiée (paragraphe 14);
- est examiné le projet de Plan stratégique 2014-2019 et formulé un certain nombre d'observations et de suggestions (paragraphe 19 à 33) et
- est convenu à l'unanimité que le Cameroun devrait être nommé à nouveau coordonnateur régional pour l'Afrique (paragraphe 70 à 79).

QUESTIONS DIVERSES

Le Comité de coordination :

- a remercié la FAO et l'OMS pour l'appui apporté au renforcement des capacités et pour les avis scientifiques qu'ils ont fournis (paragraphe 42) ainsi que de l'appui apporté par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire du Codex (paragraphe 49);
- a exprimé son soutien aux activités relatives à la célébration du cinquantième anniversaire du Codex (paragraphe 18);
- a échangé des informations sur les systèmes nationaux de contrôle des aliments, l'utilisation des normes Codex aux niveaux national et régional, et les questions relatives à la nutrition dans la région (paragraphe 60 à 69);
- est convenu d'élaborer un nouveau plan stratégique pour le Comité de coordination du Codex pour l'Afrique (2014 – 2019) (paragraphe 80 à 83);
- est convenu de recenser et de classer les produits répondant aux critères d'une norme Codex (régionale ou internationale) (paragraphe 84 à 85);
- est convenu que le Coordonnateur, à savoir le Cameroun, devait préparer une proposition révisée de Lignes directrices pour la présentation de candidatures africaines aux postes de responsabilité de la Commission du Codex Alimentarius et de ses organes subsidiaires (paragraphe 87).

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>
INTRODUCTION -----	1
OUVERTURE DE LA SESSION -----	2-4
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR -----	5-6
QUESTIONS SOUMISES PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET D'AUTRES COMITÉS DU CODEX -----	7-14
Fromage fondu-----	7-11
Création d'un organe subsidiaire de la Commission du Codex Alimentarius -----	12-14
Cinquantenaire du Codex-----	15-18
PROJET DE PLAN STRATÉGIQUE DU CODEX 2014 - 2019 -----	19-33
ACTIVITÉS DE LA FAO ET DE L'OMS COMPLÉTANT LES TRAVAUX DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS -----	34-42
PROJET ET FONDS FIDUCIAIRE FAO/OMS À L'APPUI D'UNE PARTICIPATION RENFORCÉE AU CODEX -----	43-49
ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE DU COMITÉ DE COORDINATION POUR L'AFRIQUE -----	50-59
INFORMATIONS SUR LES SYSTÈMES NATIONAUX DE CONTRÔLE DES DENRÉES ALIMENTAIRES, LA PARTICIPATION DES CONSOMMATEURS, L'UTILISATION DES NORMES DU CODEX ET LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DU CODEX ET DE LA FAO ET DE L'OMS AYANT TRAIT À LA FOURNITURE D'AVIS SCIENTIFIQUES -----	60-65
QUESTIONS RELATIVES À LA NUTRITION AUX NIVEAUX NATIONAL ET RÉGIONAL -----	66-69
NOMINATION DU COORDONNATEUR -----	70-79
AUTRES QUESTIONS ET TRAVAUX FUTURS	
Document de travail sur le Plan stratégique 2014 - 2019 -----	80-83
Document de travail sur l'élaboration de normes régionales en Afrique -----	84-85
Lignes directrices pour la présentation de candidatures africaines aux postes de responsabilité de la Commission du Codex Alimentarius et de ses organes subsidiaires -----	86-87
Biofortification par sélection classique -----	88
DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION DU COMITÉ -----	89
	<u>Page</u>
Annexe I - Liste des participants -----	13

INTRODUCTION

1. Le Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique a tenu sa vingtième session à Yaoundé du 29 janvier au 1^{er} février 2013, à l'aimable invitation du Gouvernement de la République du Cameroun. La session a été présidée par M. Médi MOUNGUI, Représentant permanent adjoint auprès de la FAO, Ambassade de la République du Cameroun. Ont assisté à cette session 134 délégués et observateurs représentant 35 États Membres, cinq membres observateurs extérieurs à la région et cinq organisations internationales. La liste complète des participants figure à l'Annexe I du présent rapport.

OUVERTURE DE LA SESSION

2. M. Boniface Charles Booto à Ngon, Directeur général de l'Agence des normes et de la qualité, a souligné le rôle du coordonnateur de la région et a remercié le Ghana de l'excellent travail qu'il avait accompli jusqu'en 2011 en tant que Coordonnateur pour l'Afrique. Il a souligné qu'il fallait assurer une participation effective des pays africains au Codex. Il a noté les activités de renforcement des capacités menées en la matière dans la région, notamment le projet PCT de la FAO visant à soutenir les comités nationaux du Codex au Cameroun, au Gabon et en République centrafricaine, et le Comité de coordination du Codex pour l'Afrique au Cameroun, ainsi que l'importance de la coopération régionale et de l'intégration économique dans la perspective d'un développement durable.

3. M. Philémon Yang, Premier ministre, a ouvert la session au nom du Président de la République du Cameroun, M. Paul Biya, et a salué la décision de l'Union africaine (UA) de créer un office de la sécurité sanitaire des aliments et un système d'alerte rapide. Il a indiqué qu'une table ronde sur les questions relatives aux normes alimentaires et à la sécurité des produits alimentaires se tiendrait parallèlement à la session, dans le cadre des célébrations du cinquantième anniversaire du Codex. M. Yang a rappelé que l'agriculture était une composante essentielle du développement au Cameroun et a noté également que l'établissement de normes serait nécessaire pour garantir une utilisation sûre des nouvelles technologies.

4. Mme Maria Helena Semedo, Sous-Directrice générale, Représentante régionale de la FAO pour l'Afrique, a souligné que dans le contexte de la mondialisation, des changements climatiques et de l'évolution des systèmes de production alimentaire, la sécurité alimentaire des populations pauvres et vulnérables pourrait être assurée grâce à la mise en place de mécanismes de protection sociale, l'accès à l'eau potable et la sensibilisation des consommateurs en matière de nutrition, ainsi que des politiques appropriées de sécurité sanitaire des aliments. Mme Semedo a noté que les comités de coordination représentaient une excellente occasion pour les pays d'aborder des problèmes communs et d'établir un réseau régional pour mettre en œuvre des politiques de sécurité sanitaire des aliments. Elle a réaffirmé que la FAO était résolue à soutenir les États Membres de la région, comme le montrait le récent projet PCT concernant le Cameroun, le Gabon et la République centrafricaine.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1 de l'ordre du jour)¹

5. Le Comité est convenu d'examiner les questions suivantes au Point 7 de l'ordre du jour – Autres questions

- Élaboration de normes régionales dans le cadre du Comité de coordination du Codex pour l'Afrique.
- Lignes directrices pour la présentation de candidatures africaines aux postes de responsabilité de la Commission du Codex et de ses organes subsidiaires.
- Proposition par l'observateur de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) de fournir des informations sur la biofortification par des moyens conventionnels.

6. Il a été convenu que le document de travail sur le Plan stratégique 2014 – 2019 du Comité de coordination du Codex pour l'Afrique serait examiné en même temps que le Point 4(a) de l'ordre du

¹ CX/AFRICA 13/20/1.

jour. Le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire de la session, en y apportant les modifications susmentionnées.

Questions découlant de la Commission du Codex Alimentarius et d'autres comités du Codex (Point 2a de l'ordre du jour)²

Avant-projet de norme pour le fromage fondu

7. Le Comité a rappelé que la Commission était convenue d'interrompre les travaux visant à établir une norme pour le fromage fondu et, qu'après de nouveaux débats, elle avait décidé de demander aux comités de coordination d'étudier la nécessité d'une telle norme.

8. Certaines délégations n'étaient pas favorables à de nouveaux travaux à cet égard, compte tenu des efforts considérables consentis par le Comité sur le lait et les produits laitiers pour élaborer une telle norme, sachant que la nécessité d'une telle norme n'était pas réellement établie. Par ailleurs, il a été souligné que s'il y avait des problèmes au niveau régional, l'élaboration d'une norme régionale pourrait être envisagée.

9. D'autres délégations se sont déclarées favorables à l'établissement de cette norme, en soulignant en particulier que ces produits faisaient l'objet d'un vaste commerce et que certains problèmes de sécurité sanitaire devaient être examinés.

10. Il a été précisé que les problèmes de sécurité sanitaire pouvaient être réglés dans le cadre de normes horizontales pertinentes et pas nécessairement dans celui d'une norme unique pour le fromage fondu. Il a en outre été expliqué que la Commission avait demandé au Secrétariat du Codex de préparer une lettre circulaire invitant les Membres à recenser, dans les dispositions des textes du Codex relatives à la sécurité sanitaire et à la qualité, les lacunes qui justifieraient de nouveaux travaux sur le fromage fondu, et à décrire la portée des nouveaux travaux à envisager pour combler ces lacunes. Le Comité a été informé que la lettre circulaire (CL 2012/24 CAC) avait été établie en août 2012 et que la date limite pour formuler des observations était le 28 février 2013.

11. Le Comité est donc convenu d'examiner la nécessité d'élaborer une norme régionale et d'encourager les Membres à répondre à la lettre circulaire afin de fournir à la Commission des informations suffisantes pour qu'elle puisse se prononcer.

Proposition tendant à établir un organe subsidiaire de la Commission du Codex Alimentarius

12. Le Comité a rappelé que la Commission avait étudié une proposition de l'Inde portant sur la création d'un Comité sur les épices, les herbes aromatiques et leurs formulations et qu'elle avait décidé de demander aux comités de coordination leur avis sur cette proposition.

13. La délégation indienne a présenté les arguments en faveur de la création du Comité dans le document portant la cote CX/AFRICA 13/20/2-Add.1, à savoir : il existe une grande variété de normes nationales très différentes pour les épices et les produits apparentés, l'absence de normes harmonisées pourrait entraver le commerce et les principaux producteurs d'épices se trouvent dans les pays en développement. En ce qui concerne le champ d'application, les normes devraient porter tant sur les produits à l'état frais que sur les produits transformés et ne comprendre que des dispositions relatives à la qualité, du fait que les aspects de sécurité sanitaire des aliments étaient couverts par les comités s'occupant de questions générales, et que les textes pertinents du Codex seraient mentionnés. Les normes ISO ne couvraient qu'une partie limitée des spécifications pour les épices et des travaux plus approfondis pourraient être entrepris par une organisation intergouvernementale en tenant compte des normes ISO actuelles. Bien que les épices soient d'origine végétale, elles ne pourraient être examinées par les deux comités en place chargés des fruits et des légumes. La délégation a précisé que la gamme des produits couverts étant très vaste, une équipe spéciale disposant d'un temps limité ne saurait mener à bien ce travail ; elle a aussi décrit dans les grandes lignes le fonctionnement et le calendrier du comité proposé.

14. Le Comité a remercié l'Inde de sa présentation et est convenu que la création d'un comité sur les épices, les herbes aromatiques et leurs formulations était justifiée et que ce comité devait être hébergé

² CX/AFRICA 13/20/2; CX/AFRICA 13/20/2-Add.1, CRD 1 (observations du Kenya).

par l'Inde. Toutefois, le Comité a noté les préoccupations de certaines délégations qui pourraient avoir des difficultés à assister aux réunions en Inde et a suggéré que, si le comité proposé était créé, un hébergement conjoint devrait être envisagé. Le Comité a pris note de la proposition du Nigéria d'accueillir conjointement le comité proposé.

Cinquantenaire du Codex

15. Mme Awilo Ochieng-Pernet, Vice-présidente du Codex et Présidente du Comité d'organisation du cinquantenaire du Codex, a informé le Comité de coordination des préparatifs en cours pour les célébrations du Jubilé d'or du Codex. Elle a également souligné le fait que le Directeur général de la FAO et la Directrice générale de l'OMS avaient confirmé leur participation à la cérémonie d'ouverture de haut niveau de la trente-sixième session de la Commission qui aura lieu à Rome le 1^{er} juillet 2013. Elle a rappelé certains des objectifs de la commémoration du cinquantenaire, à savoir 1) célébrer les principales réalisations de la Commission depuis sa création, 2) examiner les problèmes nouveaux et les futurs défis auxquels le Codex sera confronté, ainsi que la manière dont la Commission pourrait y faire face et 3) faire mieux connaître le Codex. Mme Ochieng-Pernet a souligné le fait que le cinquantenaire de la Commission offrait aux Membres du Codex une occasion unique d'attirer l'attention des décideurs et des autres parties prenantes sur l'importance des travaux du Codex sur la sécurité sanitaire et la qualité des aliments tout au long de l'année 2013. Tout en soulignant le fait que les célébrations du cinquantenaire concernaient la communauté du Codex toute entière, Mme Ochieng-Pernet a exhorté tous les membres du Comité de coordination du Codex pour l'Afrique à lancer des activités et/ou à participer aux activités du cinquantenaire du Codex aux niveaux national et régional. Elle a félicité le coordinateur du Comité de coordination du Codex pour l'Afrique d'avoir organisé pendant la présente session une table ronde sur le cinquantenaire du Codex, sur le thème des défis et des enjeux africains en matière de normes alimentaires et de sécurité sanitaire des aliments.

16. Le Comité a fortement recommandé que les directeurs généraux de la FAO et de l'OMS donnent pour instruction aux représentants des pays d'inciter activement les autorités nationales à célébrer le cinquantième anniversaire du Codex.

17. Le Secrétariat du Codex a en outre informé le Comité de l'état d'avancement des activités prévues pour le cinquantenaire, indiquant qu'une identité visuelle spécifique serait créée pour l'occasion. Il a également été indiqué que la FAO et l'OMS apportaient leur appui au plus haut niveau aux activités de célébration du cinquantenaire, que les fonctionnaires régionaux des deux organisations étaient informés des activités et que ces informations seraient ensuite communiquées aux représentants de la FAO et de l'OMS au niveau national.

18. Le Comité a remercié la Vice-présidente de la Commission de l'avoir tenu informé et exprimé son soutien aux activités de célébration du cinquantenaire du Codex.

PROJET DE PLAN STRATÉGIQUE DU CODEX 2014-2019 (Point 2b de l'ordre du jour)³

19. Le Comité a rappelé le processus suivi depuis sa dernière session pour l'élaboration du Projet de Plan stratégique du Codex 2014-2019 ainsi que les décisions du Comité exécutif (soixante-septième session) et de la Commission (trente-cinquième session, 2012) concernant les étapes ultérieures. Les comités de coordination ont été invités à se concentrer sur le plan de travail et sur les activités figurant dans le projet révisé établi par le sous-comité mis en place par le CCEXEC.

20. M. Samuel Godefroy, Vice-Président de la Commission et Président du sous-comité du CCEXEC, a rappelé qu'une compilation des observations, y compris un résumé de la façon dont les observations avaient été prises en compte dans la révision du projet, était présentée dans le document CX/AFRICA 13/20/3-Add.1, et a souligné les principaux aspects du texte révisé. Au vu de l'accord auquel était parvenu le Comité exécutif, peu de changements avaient été apportés à l'Introduction, à la Vision stratégique, aux valeurs fondamentales, aux objectifs stratégiques et aux autres objectifs. Afin de prendre en compte un certain nombre d'observations concernant les facteurs ayant une incidence sur les travaux du Codex, une nouvelle section intitulée « Moteurs du changement » a été insérée, et la révision a été centrée sur les Objectifs stratégiques, les activités et les indicateurs qui n'avaient pas été

³ CX/AFRICA 13/20/3, CX/AFRICA 13/20/3-Add.1.

examinés auparavant par le CCEXEC. Le Vice-Président a donc invité les délégations à formuler leurs observations sur ces derniers aspects afin de donner des indications au sous-comité, sachant qu'il ne s'agissait pas de la version finale du texte et qu'il faudrait apporter des modifications aux indicateurs et aux parties responsables.

21. Le Comité a exprimé ses remerciements à M. Godefroy et au sous-comité pour les progrès excellents accomplis dans l'élaboration du nouveau Plan stratégique.

Observations de nature générale

22. Plusieurs délégations ont fait remarquer qu'avant d'élaborer le nouveau Plan stratégique, il conviendrait de conduire une évaluation des résultats du Plan en cours et notamment, de la manière dont les diverses activités avaient été réalisées au niveau régional en matière de renforcement des capacités, lequel revêtait une importance particulière pour la région Afrique. Il a aussi été proposé d'examiner attentivement la pertinence des objectifs et des activités actuels avant de décider des éléments à retenir, à supprimer ou à ajouter compte tenu des enseignements tirés du processus de mise en œuvre. Certaines délégations ont exprimé l'opinion qu'il fallait assurer une continuité entre le Plan stratégique en cours et le Plan stratégique futur, et que plusieurs objectifs et activités du Plan en cours étaient appropriés et devaient être conservés.

23. Le Comité a rappelé que la mise en œuvre du Plan stratégique en cours constituait un point permanent de l'ordre du jour du CCEXEC et de la Commission et que la conformité par rapport aux indicateurs fixés pour chaque objectif était examinée périodiquement.

24. Le Comité est convenu qu'il fallait que le sous-comité du CCEXEC prenne en compte les enseignements tirés de la mise en œuvre du Plan stratégique en cours, y compris en ce qui concerne les lacunes, lorsqu'il mettra au point le document.

Moteurs du changement

25. Le Comité a noté les préoccupations suscitées par le libellé de la section sur les moteurs du changement, qui pouvait être interprété comme donnant la possibilité de prendre en compte d'autres aspects comme la loyauté des pratiques suivies dans le commerce, pour ce qui a trait aux conditions de travail et aux questions de parité hommes-femmes. Il a toutefois été rappelé que tous les éléments du Plan stratégique devaient s'inscrire dans le cadre du mandat du Codex et le Comité a décidé de conserver le texte sous son libellé actuel.

Objectif stratégique 1 : Établir des normes alimentaires internationales répondant aux problèmes actuels et nouveaux dans le domaine de l'alimentation

26. Faisant suite à une proposition tendant à mentionner spécifiquement la nutrition dans le libellé de l'Objectif 1, il a été rappelé que les problèmes ayant trait à l'alimentation incluaient la nutrition et tous les domaines relevant du mandat du Codex, et qu'il avait été décidé dans les débats précédents que les objectifs devaient être concis, étant entendu que tous les objectifs et toutes les activités étaient examinés dans le cadre du mandat du Codex. Il a été proposé de spécifier la date d'achèvement des normes dans le cadre de l'Objectif 1.1, au lieu d'indiquer « en temps voulu » mais le libellé actuel a été conservé étant donné que la question de la gestion efficace des travaux était spécifiquement traitée par l'Objectif 4.

Objectif stratégique 2 : Veiller à l'application des principes de l'analyse des risques dans l'élaboration des normes du Codex

27. Objectif 2.3 : Augmenter les contributions scientifiques des pays en développement. Certaines délégations ont fait remarquer que les obstacles rencontrés par les pays en développement en matière de contributions n'étaient pas définis de manière claire, c'est-à-dire s'il s'agissait du manque de compétences, d'infrastructures, et de participation ou de soumission de données insuffisantes. Le représentant de la FAO a précisé que le principal domaine où le renforcement des capacités s'avérait nécessaire concernait la production de données. Le Comité a souligné l'importance de l'Objectif 2.3.3 portant sur la participation d'experts des pays en développement aux travaux du Codex.

Objectif stratégique 3 : Faciliter la participation effective de tous les membres du Codex

28. Activité 3.1.2. Le Comité a noté une proposition tendant à faire référence à accueil et non accueil conjoint mais il a été précisé que la terminologie officielle utilisait pays hôte lorsqu'il s'agissait d'arrangements permanents et que l'accueil conjoint était encouragé aux fins du renforcement des capacités.

29. En ce qui concerne les Activités 3.1.3 et 3.1.4, il a été rappelé que le Fonds fiduciaire fonctionnera encore durant la période couverte par le Plan stratégique, ce qui expliquait qu'il soit fait référence à son financement dans l'Activité 3.1.4, alors que la planification d'une initiative appelée à le remplacer était prévue dans l'Activité 3.1.3, et il a été décidé de réexaminer la chronologie des activités.

30. Le Comité est convenu qu'il ne devait pas être mis fin brutalement au Fonds fiduciaire et que la plus grande attention devait être accordée aux étapes qui seront suivies pour le remplacer.

Objectif stratégique 4 : Mettre en œuvre des systèmes et des pratiques de gestion du travail efficaces et efficaces

31. Le Comité a rappelé que cet objectif visait à améliorer les procédures de travail. Certaines délégations ont exprimé l'opinion qu'il n'apparaissait pas clairement de quelle manière la région pouvait contribuer à cet objectif, quelle était la finalité de ces activités et comment l'activité 4.1.1 en particulier pouvait être mise en œuvre. Le Comité n'a pas formulé de recommandations particulières à ce stade et a noté que les pays de la région auraient besoin de se pencher ultérieurement sur le sujet étant donné sa complexité.

32. Une délégation a exprimé l'opinion que l'activité 4.1.4 sur la diffusion des documents était inutile en tant qu'activité particulière étant donné que, hormis quelques ajustements à introduire, cet aspect était en général satisfaisant. Le Comité est toutefois convenu de la conserver, étant donné qu'elle avait été présentée régulièrement dans les débats précédents.

33. Le Vice-Président a remercié le Comité pour sa contribution et indiqué que le sous-comité du CCEXEC allait organiser une réunion physique afin de réviser le Plan stratégique en fonction des apports des comités de coordination, et que le document qui en résultera sera examiné par la Commission à sa trente-sixième session, par l'intermédiaire du CCEXEC à sa soixante-huitième session.

ACTIVITÉS DE LA FAO ET DE L'OMS COMPLÉTANT LES TRAVAUX DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS (Point 3a de l'ordre du jour)⁴

34. Le Représentant de la FAO a présenté les documents CX/AFRICA/13/20/4, CX/AFRICA/13/20/4-Add 1 et CRD 6 sur les activités de renforcement des capacités relatives au Codex et mises en œuvre par la FAO.

35. L'attention des délégués a été appelée en particulier sur les contrôles des aliments importés effectués en Afrique sur la base d'une analyse des risques, qui ont jeté les bases des nouvelles orientations de la FAO sur cette question. Les nouveaux travaux sur la démarche d'analyse multicritère des décisions appliquée aux politiques de contrôle des aliments et à la prise de décisions ont été présentés.

36. Les priorités des travaux portant sur la région pour l'exercice biennal à venir ont également été soulignées, notamment l'appui aux cadres législatif et réglementaire nationaux et régionaux pour la sécurité sanitaire des aliments, l'appui aux processus nationaux du Codex, les programmes de contrôle des aliments fondés sur l'analyse des risques (y compris l'inspection des denrées alimentaires et le contrôle des importations), l'appui des dispositifs de préparation des interventions d'urgence à la gestion de la sécurité sanitaire des aliments le long des chaînes de valeur et la sensibilisation des consommateurs. La collecte de données, qui sert à l'élaboration de politiques de sécurité sanitaire des aliments judicieuses, doit également être améliorée.

⁴ CX/AFRICA 13/20/4; CX/AFRICA 13/20/4-Add.1, CRD 6 (Rapport récapitulatif de l'atelier FAO/OMS organisé avant la session du CCAFRICA).

37. Le Représentant a informé le Comité que l'OMS avait collaboré avec des États Membres de la région Afrique dans un certain nombre de domaines clés visant à renforcer les capacités en matière de nutrition et de sécurité sanitaire des aliments, ainsi qu'avec un certain nombre d'organisations de la région pour renforcer les capacités et harmoniser les indicateurs pour la surveillance de la nutrition. Le Représentant a appelé l'attention des participants sur les activités effectuées par l'OMS dans la région, entre autres, l'intégration des indicateurs de la nutrition et de la sécurité sanitaire des aliments dans les programmes de surveillance des maladies infectieuses et d'intervention, l'atelier du Réseau mondial des infections d'origine alimentaire et l'appui aux pays pour l'application des normes, des orientations et des stratégies visant à améliorer l'alimentation des nourrissons, et plus particulièrement les enfants dont la mère vit avec le VIH/SIDA.

38. L'observateur de l'Union africaine a informé le Comité que conformément aux recommandations des points de contact africains du Codex et du Comité de coordination du Codex pour l'Afrique, le Bureau interafricain pour les ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA), soutenait la participation effective des délégués africains à huit comités prioritaires du Codex. Il a expliqué que l'UA organisait des réunions annuelles des points de contact du Codex, appuyait les réunions physiques d'experts africains (quatre experts) chargés d'élaborer des arguments scientifiques concernant les normes Codex proposées, qui sont envoyés aux points de contact par le biais du coordonnateur pour l'Afrique à titre de référence lors des consultations nationales avant l'envoi de leurs observations ou de leurs positions au Secrétariat du Codex, et la participation de deux experts aux huit sessions du Comité du Codex.

39. L'observateur a également informé le Comité que la Commission de l'Union africaine avait organisé, par l'intermédiaire de l'UA/BIRA, le premier atelier continental sur les mécanismes et procédures de mise en place d'un système garantissant la sécurité sanitaire et la qualité des denrées alimentaires produites et commercialisées sur le continent africain. Les participants à l'atelier ont également étudié l'importance de la création d'un système d'alerte de tous les États Membres de l'UA sur les problèmes de sécurité sanitaire des aliments.

40. En conclusion, les participants à l'atelier ont recommandé l'examen et l'approbation d'urgence de la création d'un mécanisme UA de coordination de la gestion de la sécurité sanitaire des aliments intégrant un mécanisme panafricain d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux, en s'inspirant de l'UA-BIRA et du Conseil phytosanitaire interafricain (UA/CPI).

41. Un atelier de suivi est programmé pour mars 2013 afin de convenir des missions, des fonctions et de la structure de l'Office de sécurité sanitaire des aliments de l'Union africaine et d'un système d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux au sein de la Commission de l'Union africaine.

42. Le Comité a remercié la FAO, l'OMS et l'UA-BIRA d'avoir appuyé le renforcement des capacités dans la région.

PROJET ET FONDS FIDUCIAIRE FAO/OMS À L'APPUI D'UNE PARTICIPATION RENFORCÉE AU CODEX (Point 3b de l'ordre du jour)⁵

43. La Représentante de l'OMS a présenté le document CX/AFRICA 13/20/5 contenant le Rapport annuel 2011 du Fonds fiduciaire pour le Codex, le seizième rapport de situation comprenant le cadre de suivi et d'évaluation, le premier rapport de suivi de transition et le document CAC/35/INF/10.

44. Ces documents appellent l'attention des délégués sur:

- La création du nouveau Groupe 4 visant à apporter un appui supplémentaire aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement pour lesquels l'appui normal du Fonds fiduciaire pour le Codex a pris fin.
- Les travaux menés pour élaborer un cadre de suivi et d'évaluation et pour fournir aux États Membres du Codex des rapports annuels de suivi en s'appuyant sur ce cadre.

⁵ CX/AFRICA 13/20/5; CRD 6 (Rapport récapitulatif de l'atelier FAO/OMS organisé avant la session du CCAFRICA).

- La liste complète des activités de formation du Codex soutenues par le Fonds fiduciaire pour le Codex en 2011 et planifiées pour 2012 au moment de la rédaction du document. Le représentant a attiré l'attention sur l'atelier qui s'est tenu immédiatement avant la session du Comité de coordination du Codex pour l'Afrique par la FAO et l'OMS, sur les « Systèmes nationaux de contrôle des denrées alimentaires ». Quarante neuf participants ont reçu un soutien du Fonds fiduciaire pour participer à l'atelier et rester pour la session. Le document CRD 6 donne de plus amples informations sur l'atelier. Le Comité a été informé que les informations sur tous les ateliers FAO et OMS qui seraient financés par le Fonds fiduciaire pour le Codex en 2013 seraient mises à la disposition des membres du Codex lors de la trente-sixième session de la Commission du Codex Alimentarius.
- Les résultats prometteurs et les enseignements tirés du projet pilote visant à renforcer la participation aux premières phases de l'élaboration de textes du Codex et à promouvoir les échanges entre les pays plus expérimentés et ceux qui le sont moins. Des participants des pays africains ont participé à cette initiative à ce sujet. Le document CAC/35/INF/10 donne des informations complètes.

45. Le Représentant a conclu en déclarant que l'OMS, la FAO et le Fonds fiduciaire pour le Codex souhaiteraient recevoir les observations que les membres du Comité aimeraient faire sur les documents qui leur ont été communiqués, ou sur toute autre question relative au Fonds fiduciaire pour le Codex.

46. Une délégation a souligné qu'il serait important d'évaluer l'impact du Fonds fiduciaire pour le Codex. Elle a également fait remarquer qu'un pays donateur donnait à lui seul 10 000 dollars EU par an au Fonds fiduciaire pour le Codex et a appelé les États Membres africains à envisager de contribuer au Fonds.

47. La Représentante de l'OMS a répondu en attirant l'attention sur l'évaluation des résultats faisant l'objet d'un suivi dans le rapport de suivi du Fonds fiduciaire pour le Codex. Elle a également informé le Comité qu'une évaluation de l'impact des activités du Fonds fiduciaire pour le Codex serait un élément important de l'évaluation de fin de projet qui serait effectuée en 2014.

48. La Représentante a ensuite remercié la délégation d'avoir souligné l'importance des contributions des pays en développement au Fonds fiduciaire. Une telle contribution de la région Afrique enverrait un message très fort aux États Membres du Codex appartenant à d'autres régions.

49. Le Comité a remercié le Fonds fiduciaire pour le Codex FAO/OMS de tout le soutien apporté depuis sa création et a accueilli avec satisfaction l'ajout de nombreux pays de la région au Groupe 4, ce qui a permis aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement de bénéficier de deux années supplémentaires de soutien. Le Comité a indiqué attendre avec intérêt les futurs progrès et résultats résultant du cadre de suivi et d'évaluation, ainsi que les débats qui auraient lieu en 2015 sur une initiative qui pourrait être appelée à remplacer le Fonds fiduciaire pour le Codex.

ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE DU COMITÉ DE COORDINATION POUR L'AFRIQUE (Point 4a de l'ordre du jour)⁶

50. Le Comité a rappelé que lors de ses sessions précédentes, il avait décidé de lancer un certain nombre d'activités prioritaires pour la mise en œuvre du plan stratégique.

51. La délégation du Cameroun a présenté, en sa qualité de coordonnateur, le rapport sur l'état de la mise en œuvre du plan stratégique tel qu'il figure dans le document CX/AFRICA 13/20/6. Elle a noté que le Plan stratégique 2008-2013 était axé principalement sur la communication entre les membres du Comité de coordination du Codex pour l'Afrique et d'autres organes du Codex, sur la participation active et constructive et la coopération du continent africain aux travaux du Codex, et sur l'utilisation des produits du Codex pour améliorer la sécurité sanitaire des produits alimentaires en Afrique.

⁶ CX/AFRICA 13/20/6; CX/AFRICA 13/20/6-Add.1 (réponses du Botswana, de la République centrafricaine, du Maroc et du Zimbabwe), CRD 3 (réponse du Mali), CRD 4 (réponse de l'Ouganda), CRD 5 (réponse du Ghana), CRD 7 (réponse du Nigéria).

52. La délégation a mis en avant les activités :

- qui ont été efficacement mises en œuvre : i) les activités entreprises pour renforcer la participation active et constructive de tous les pays membres au Codex, ii) la promotion et le renforcement des Comités nationaux du Codex et des points de contact du Codex, iii) l'utilisation d'experts techniques et scientifiques des pays membres de la région, iv) la poursuite et la pérennisation des activités du Comité de coordination du Codex pour l'Afrique, v) la coopération technique;
- qui sont en cours (activités liées à la communication); et
- celles qui n'ont pas encore été entreprises (participation réelle et active de tous les pays de la région, recours aux experts scientifiques et techniques disponibles, identification et hiérarchisation des besoins régionaux en matière de sécurité des produits alimentaires, par exemple des normes régionales).

53. Il a été observé que globalement, la mise en œuvre du Plan stratégique du Comité de coordination du Codex pour l'Afrique avait établi une présence active et réelle de l'Afrique dans les travaux du Codex, même si des difficultés subsistent.

54. Les délégations ont fait bon accueil au rapport présenté par la délégation du Cameroun et se sont déclarées satisfaites des progrès enregistrés dans la mise en œuvre du Plan stratégique, en soulignant toutefois plusieurs préoccupations et plusieurs questions:

- L'approche adoptée pour étendre le PCT qui couvre actuellement trois pays d'Afrique centrale (voir l'activité 3.1, CX/AFRICA 13/20/6) à d'autres pays de la région;
- La nécessité de sensibiliser davantage, au plus haut niveau, à l'importance du Codex pour la protection de la santé des consommateurs et le commerce, et la possibilité d'en appeler aux communautés économiques régionales et à l'UA pour y parvenir. Il a été observé que l'UA ayant le statut d'observateur au sein du Comité de coordination du Codex pour l'Afrique, il serait utile que la Commission de l'Union africaine appelle l'attention sur les problèmes de sécurité sanitaire des aliments et sur le Codex lors du Conseil des Ministres et il serait utile également que l'UA facilite la participation du coordonnateur à ces réunions. On a par ailleurs fait observer que la création d'un Office africain de la sécurité alimentaire pourrait permettre d'améliorer la coordination et déboucher sur la création d'un organe d'évaluation des risques;
- Les problèmes de communication, en particulier le fait qu'un site Web bien développé et opérationnel ne fonctionne plus, que les points de contact ne reçoivent pas les informations et que les documents ne soient pas disponibles dans des langues officielles de la région autres que l'anglais. Des propositions ont été présentées concernant un hébergement plus permanent du site Web du Comité de coordination du Codex pour l'Afrique, soit par le bureau régional de la FAO ou de l'OMS, soit par l'UA-BIRA, étant donné qu'il y aurait toujours des problèmes dès lors qu'un coordonnateur serait nommé.

55. Il a été précisé que l'UA-BIRA et le coordonnateur s'efforçaient de veiller à ce que les documents soient disponibles aussi bien en anglais qu'en français et à les communiquer à tous les points de contact, et que des mesures étaient prises pour résoudre les problèmes techniques liés au site Web. Le Comité a observé que l'UA-BIRA était disposé à continuer d'héberger le site Web du Comité de coordination du Codex pour l'Afrique de manière plus permanente.

56. En ce qui concerne la participation des communautés économiques régionales aux travaux du Codex, le Représentant de la FAO a souligné que la FAO était désireuse de collaborer avec ces communautés et leurs membres afin d'ajouter une orientation et une dimension régionales aux débats du Codex. Jusqu'à présent, les communautés économiques régionales n'ont pas toutes participé au même niveau et le renforcement de cette collaboration était une priorité pour la FAO.

57. Le président a ensuite précisé que le projet TCP était un projet pilote dont l'approche devrait ensuite être étendue à plus grande échelle. Des discussions étaient en cours avec le représentant

régional de la FAO et l'UA-BIRA pour trouver des moyens d'étendre ce type de soutien à d'autres pays d'Afrique centrale, ainsi qu'à d'autres régions d'Afrique.

58. Le président a conclu en indiquant que le Comité se félicitait des activités présentées par le Cameroun et saluait les travaux et toutes les activités en cours ou à mener. Il a également conclu en exprimant le souhait que le renforcement des capacités et la participation aux travaux du Codex se poursuivent et, à cet égard, il s'est félicité des partenariats avec la FAO, l'OMS, l'UA-BIRA, le Bureau du Codex aux États-Unis, l'UE et d'autres parties, et que soit renforcée la sensibilisation au plus haut niveau afin d'accroître la visibilité du Codex. Il a noté la création de l'Office africain de sécurité alimentaire et, concernant la communication, il a souligné que des efforts particuliers devaient être faits pour que le site Web du Comité de coordination du Codex pour l'Afrique soit pleinement opérationnel.

59. Le Comité a encouragé l'UA-BIRA et le coordonnateur à veiller à ce que les documents soient mis à la disposition de tous les points de contact en anglais et en français.

INFORMATIONS SUR LES SYSTÈMES NATIONAUX DE CONTRÔLE DES DENRÉES ALIMENTAIRES, LA PARTICIPATION DES CONSOMMATEURS, L'UTILISATION DES NORMES DU CODEX ET LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DU CODEX ET DE LA FAO ET DE L'OMS AYANT TRAIT À LA FOURNITURE D'AVIS SCIENTIFIQUES (Point 4b de l'ordre du jour)⁷

60. Le Comité a été informé des évolutions récentes concernant les systèmes de contrôle des aliments, la participation des consommateurs, l'utilisation des normes du Codex, la participation aux travaux du Codex et les activités de la FAO et de l'OMS sur la fourniture d'avis scientifiques.

Systèmes de contrôle des aliments

61. Le Comité a noté que plusieurs initiatives étaient en cours dans différents pays pour améliorer le système de contrôle des aliments de ces derniers. Ces initiatives portaient sur i) l'actualisation et l'élaboration de la législation nationale, ii) la réorganisation du système de contrôle des aliments, ou la mise en place et l'amélioration grâce à la coordination par le biais de la création de comités nationaux de sécurité sanitaire des aliments ou de comités SPS et iii) l'amélioration des services d'inspection. Il a été noté que plusieurs de ces initiatives étaient entreprises avec l'appui de la FAO, de l'UA-BIRA, de l'UE et des États-Unis, entre autres. Il a été noté cependant que pour que la législation soit efficace, des ressources, notamment humaines, étaient nécessaires et que le renforcement des capacités devait se poursuivre. Les responsables politiques devaient être davantage sensibilisés. La nécessité de renforcer l'expertise dans le domaine de l'évaluation des risques a également été soulignée. En outre, les infrastructures de laboratoire devaient être améliorées et, à cet égard, il a été proposé d'examiner les possibilités de partenariats au niveau régional et de mettre en place des laboratoires de référence régionaux.

Participation aux travaux du Codex et actualisation des normes du Codex

62. Le Comité a noté que les Membres de la région participaient davantage aux travaux du Codex. Certaines délégations ont souligné qu'elles contribuaient aussi activement aux travaux du Codex en dirigeant des groupes de travail électroniques ou en participant à des groupes de travail. Il a également été noté que certains pays de la région avaient participé activement au projet d'encadrement, financé par le Fonds fiduciaire du Codex, visant l'élaboration des principes et directives pour l'établissement et l'application de critères microbiologiques relatifs aux aliments.

63. Le Comité a également noté que de nombreux pays de la région harmonisaient leurs normes avec celles du Codex.

⁷ CL 2012/26-AFRICA, CX/AFRICA 13/20/7 (observations de la République centrafricaine, de Maurice et du Zimbabwe), CRD 3 (observations du Mali), CRD 4 (observations de l'Ouganda), CRD 5 (observations du Ghana), CRD 8 (observations de l'Afrique du sud).

Avis scientifiques de la FAO et de l'OMS

64. Ayant pris en compte certaines des réponses écrites concernant la participation d'experts aux avis scientifiques de la FAO et de l'OMS, le Représentant de la FAO a précisé les mécanismes de participation des experts aux organes de fourniture d'avis scientifiques. Il a été noté que si leur participation était fonction des compétences, elle était aussi fortement liée à la disponibilité des données.

Conclusion

65. Le Comité a pris note des informations fournies et s'est félicité des progrès réalisés. Il a également noté qu'une grande partie du débat sur cette question se chevauchait avec celui relatif au Plan stratégique du Comité de coordination du Codex pour l'Afrique (Point 4a de l'ordre du jour) et qu'il fallait réfléchir à la possibilité de l'examiner en même temps que le Plan stratégique ou de l'intégrer dans le nouveau plan stratégique. Une délégation a fait remarquer que ce point était très important pour l'évaluation des progrès et qu'il fallait l'examiner séparément, éventuellement en le structurant différemment. Il a été convenu d'examiner cette question à la prochaine session.

QUESTIONS RELATIVES À LA NUTRITION AUX NIVEAUX NATIONAL ET RÉGIONAL (Point 5 de l'ordre du jour)⁸

66. Le représentant de la FAO, se référant aux informations fournies dans le document CX/AFRICA 13/20/4-Add.1, a attiré l'attention du Comité sur la Conférence internationale sur la nutrition (CIN+21) qui doit se tenir en novembre 2013, sur la campagne de sensibilisation sur la sécurité sanitaire des aliments et la nutrition lancée par le Bureau régional pour l'Afrique (RAF), sur un projet PCT sur les aliments de complément au Malawi et sur le projet Soutien à la sécurité alimentaire, à la nutrition et aux moyens de subsistance en Afrique subsaharienne.

67. Mme Awilo Ochieng-Pernet, Vice-Présidente de la Commission, a invité les délégués à saisir l'occasion offerte par les manifestations régionales dans le domaine de la nutrition pour promouvoir le Codex dans la perspective de son cinquantième anniversaire.

68. Une délégation a fait observer qu'une réunion sous-régionale destinée aux pays de l'Afrique de l'Ouest se tiendrait dans le cadre du mouvement SUN (Scaling Up Nutrition - renforcer la nutrition), auquel ne participait qu'un petit nombre de pays de la sous-région, et a souligné qu'il était important pour les pays de la région de participer aux initiatives de ce type.

69. Le Comité a noté avec satisfaction les activités réalisées aux niveaux national et régional et invité les pays de la région à participer au mouvement SUN et à toutes les initiatives régionales liées à la nutrition, et à saisir cette occasion pour mieux faire connaître les travaux du Codex.

NOMINATION DU COORDONNATEUR (Point 6 de l'ordre du jour)⁹

70. La délégation ivoirienne, soutenue par de nombreuses autres, a proposé de reconduire le mandat du Cameroun en qualité de coordonnateur et s'est félicitée de ce qui avait été accompli au cours du premier mandat.

71. Tout en se déclarant favorables à cette proposition, plusieurs délégations ont évoqué les débats concernant le Point 4a de l'ordre du jour, à savoir la mise en œuvre du Plan stratégique du Comité de coordination du Codex. Ces délégations ont précisé qu'il fallait améliorer certains aspects ayant trait à la coordination, en particulier la communication, le site Internet, la définition des rôles du coordonnateur et du président du Comité, et la représentation du coordonnateur à d'autres réunions afin de favoriser la visibilité aux niveaux régional et international. À cet égard, il s'agissait surtout de veiller à la notoriété du Codex et de mettre en avant les questions de sécurité sanitaire des aliments dans la région.

⁸ CL 2012/26-AFRICA, CX/AFRICA 13/20/8 (observations de la République centrafricaine, de Maurice et du Zimbabwe), CRD 1 (observations du Kenya), CRD 8 (observations de l'Afrique du Sud), CRD 2 (observations du Bénin), CRD 3 (observations du Mali), CRD 4 (observations de l'Ouganda)

⁹ CX/AFRICA 13/20/9.

72. Le Président a rappelé que, aux termes du Manuel de procédure, (Article IV du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius) le Coordonnateur devait être un État Membre et les dispositions internes relatives à la mise en œuvre concrète de la coordination devaient être établies au niveau national.

73. Certaines délégations ont remercié le Cameroun d'avoir organisé des réunions de coordination des pays africains pour plusieurs comités du Codex.

74. D'autres ont estimé, en revanche, qu'il était indispensable de renforcer considérablement la coordination, y compris dans le cadre du Plan stratégique, pour ce qui était de confronter les opinions sur les sujets liés au Codex et de coordonner les points de vue, ainsi que d'améliorer l'organisation des sessions. Elles ont suggéré de débattre ouvertement des questions recensées, avec la coopération et l'appui de tous les pays africains, afin que la région dans son ensemble puisse bénéficier des processus améliorés.

75. Concernant la fonction de Coordonnateur, la délégation kenyane a fait part de son souhait de succéder au Cameroun lorsque celui-ci achèverait son second mandat, à la vingt et unième session du Comité de coordination du Codex pour l'Afrique.

76. Le Comité a pris note de la proposition du Nigéria de fournir une assistance et d'accueillir éventuellement le Comité de coordination du Codex pour l'Afrique conjointement avec le Cameroun.

77. La délégation mauritanienne a demandé qu'il soit envisagé que les pays qui n'ont jamais eu l'opportunité d'assurer la coordination puissent avoir la possibilité d'être coordonnateur pour l'Afrique.

78. La délégation camerounaise a remercié l'ensemble des délégations de leur confiance et de leur coopération et s'est fermement engagée auprès du Comité à chercher des solutions aux préoccupations exprimées lors de la réunion au sujet de la coordination globale et de l'organisation des sessions. À cet effet, elle comptait sur la coopération et l'aide des pays de la région, qui devaient lui permettre d'assurer le succès de son mandat et de la prochaine session du Comité de coordination du Codex pour l'Afrique.

79. Le Comité est convenu de recommander à la Commission du Codex Alimentarius de reconduire, à sa trente-sixième session, le mandat du Cameroun en tant que Coordonnateur pour l'Afrique.

DOCUMENT DE TRAVAIL SUR LE PLAN STRATÉGIQUE CCAFRICA 2014 - 2019 (Point 7a de l'ordre du jour)¹⁰

80. En présentant le document de travail, la délégation du Cameroun a déclaré qu'un débat s'imposait au sujet du nouveau plan stratégique. Elle a en outre noté que l'évaluation du Plan stratégique actuel a révélé que de nombreuses actions engagées se poursuivaient ou étaient en attente d'un financement ou d'un soutien supplémentaires pour être menées à bien. Le nouveau plan stratégique devrait aussi prendre en compte les activités qui n'avaient pas fait l'objet de suffisamment d'attention, telles que l'évaluation des risques, la production de données et les avis scientifiques, et l'élaboration de normes régionales, outre d'autres problèmes liés à l'amélioration de la sécurité sanitaire des aliments dans la région.

81. La délégation a proposé de mettre en place un groupe de travail électronique qui devra établir un plan stratégique CCAFRICA 2014 – 2019 selon le mandat décrit dans le document de travail.

82. Le Comité est convenu d'établir un groupe de travail électronique conduit par le Cameroun et le Kenya, qui travaillera en anglais et en français et devra s'acquitter des tâches suivantes :

- Identifier les principaux objectifs du nouveau plan stratégique, compte tenu de la vision et des objectifs du plan stratégique du Codex Alimentarius 2014 – 2019, des problèmes actuels de l'Afrique concernant les normes alimentaires et la sécurité sanitaire des aliments, et des conclusions de l'évaluation du Plan stratégique CCAFRICA 2007 – 2013.

¹⁰

CX/AFRICA 13/20/10.

- Élaborer un projet de plan stratégique CCAFRICA 2014 – 2019 qui sera soumis à l'examen du Comité.

83. Le Comité a noté que la réunion des points de contact coordonnée par UA/BIRA pourrait être l'occasion pour les membres de la région de procéder à un examen informel de l'avant-projet de plan stratégique.

DOCUMENT DE TRAVAIL SUR L'ÉLABORATION DE NORMES RÉGIONALES EN AFRIQUE (Point 7b de l'ordre du jour)¹¹

84. La délégation du Cameroun a présenté le document de travail tel qu'il figure dans le document CX/AFRICA 13/20/11 et a insisté sur le fait qu'il y a de nombreux aliments produits en Afrique qui pourraient faire l'objet d'un commerce entre les pays de la région ou à l'échelle internationale et pour lesquels des normes régionales ou internationales pourraient être élaborées. La délégation a proposé d'établir un groupe de travail qui devra identifier les produits de la région susceptibles d'être visés par une norme Codex internationale ou régionale et classer ces produits par ordre de priorité.

85. Le Comité est convenu d'établir un groupe de travail électronique conduit par le Botswana et la Côte d'Ivoire, qui travaillera en anglais et en français et devra identifier et classer les produits régionaux susceptibles d'être visés par une norme Codex (régionale ou internationale) pour examen à la prochaine session du Comité.

LIGNES DIRECTRICES POUR LA PRÉSENTATION DES CANDIDATURES DE L'AFRIQUE AUX POSTES DE RESPONSABILITÉ DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES (Point 7c de l'ordre du jour)¹²

86. La délégation camerounaise a présenté le document de travail portant la cote CX/AFRICA 13/20/12 et noté qu'il avait été élaboré en réponse à une demande des membres de la région étant donné les difficultés rencontrées lors de la présentation des candidatures des pays africains aux postes de responsabilité de la Commission du Codex Alimentarius.

87. Faute de temps, le Comité n'a pas examiné le projet de lignes directrices. Le Comité est convenu que le Secrétariat du Codex solliciterait par lettre circulaire des observations sur le projet de Lignes directrices. Il a aussi été décidé que ce projet serait examiné par la réunion de coordination des points de contact du Codex de la région qui se tiendra en marge de la trente-sixième session de la Commission du Codex Alimentarius en juillet 2013. La délégation camerounaise établira un projet révisé en fonction de toutes les observations reçues qui sera présenté à la prochaine session du Comité.

BIOFORTIFICATION PAR SÉLECTION CLASSIQUE (Point 7d de l'ordre du jour)

88. Le Comité de coordination a pris note de l'information fournie par l'observateur de l'IFPRI sur la biofortification par sélection classique. L'observateur a mentionné qu'il n'existait pas de norme Codex sur la biofortification par sélection classique et observé que cette lacune créait des difficultés dans certains aspects des travaux portant sur la biofortification. Le Comité a été informé qu'un document de travail sur cette question allait être examiné par le CCFL à sa quarantième session (14 – 17 mai 2013) et par le CCNFSU à sa trente-cinquième session (4 – 8 novembre 2013).

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (Point 8 de l'ordre du jour)

89. Le Comité de coordination a été informé que sa vingt et unième session se tiendrait dans environ deux ans (2015) et que la date et le lieu exacts de cette réunion seraient communiqués aux Membres ultérieurement, après consultation entre le Coordonnateur qui serait nommé par la Commission FAO/OMS du Codex Alimentarius à sa trente-sixième session et le Secrétariat du Codex.

¹¹ CX/AFRICA 13/20/11.

¹² CX/AFRICA 13/20/12, CRD 7 (observations du Nigéria).

ANNEXE I

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

Chairperson : Mr Médi MOUNGUI
Président Deuxième Conseiller
Presidente Représentant permanent adjoint auprès de la
FAO
Ambassade de la République du Cameroun
Via Siracusa, 4-6
00161, Rome
Italie
Phone: +39 06 4403544
Fax: +39 06 4403644
Email : medimoungui@yahoo.fr

ANGOLA

Mrs SILVA Teodora
Director General/Vice President Codex National
IANORQ-Instituto Angolano normalização
Qualidade; Codex – Angola
Rua Cerqueira Lukoki n° 25
Luanda - C.P 594
Phone: 244927308077
Email: Tlourenosilva@gmail.com

BENIN/BÉNIN

Mr HOUGBENOU HOUNGLA Egnon Jacques
Animateur du Secrétariat Permanent du Comité
National du Codex Alimentarius
Direction de l'Alimentation et de la Nutrition
Appliquée du Ministère de l'Agriculture, de
l'Elevage et de la Pêche
BP 295
Porto-Novo
Phone : +22993051186
Email : maepdana@gmail.com
jacques75@yahoo.fr

Dr DANSI Sénégbédo Germain
Cadre de la Surveillance Sanitaire des Frontières
Ports et Aéroports
Direction Nationale de la Santé Publique Ministère
de la Santé
04BP1070 Cadjèhoun
Cotonou
Phone: +229 95068343
Email: ds.germano40@yahoo.fr

BOTSWANA

Dr SEIPONE Khumo
Director of Health Services
Ministry of Health
Private Bag 0038
Gaborone
Phone: +267 3632522
Fax: + 267 391055
Email: kseipone@gov.bw kseipone@yahoo.com

Dr BAIPOLEDI Kekgonne Edinton
Deputy Director
Department of Veterinary Services
Ministry of Agriculture
Private Bag 0032
Gaborone
Phone: +267 368 9500
Fax: +267 390 3744
Email: kbaipoledi@gov.bw

Mr TARIMO Hussein
Principal Scientific Officer
Ministry of Health
Public Health Department
Private Bag 00269
Gaborone
Phone: +267 363 2121
Email: htarimo@gov.bw
hhttarimo@yahoo.co.uk

BURKINA FASO

Mr OUATTARA Moussa
Agronome
Point Focal Codex
Ministère de l'agriculture et de la sécurité
alimentaire
DPV 01 BP: 5362 Ouagadougou 01
Ouagadougou
Phone: + 226 71353315
Email: ouatmouss@yahoo.fr

Mr KOUDOUGOU Karim
 Directeur du Contrôle des Aliments
 et de la Nutrition Appliquée
 Laboratoire National de santé Publique (LNSP)
 BP 24 Ouagadougou 09
 Ouagadougou
 Phone: +226 788 372 99
 Email: krmkdg@yahoo.fr

BURUNDI

Mr MIVUBA Zacharie
 Head Certification
 Burundi Bureau of Standards
 P.O. Box 3535
 Bujumbura
 Phone: +275 76 253 264
 E-mail: zachariemivuba2000@yahoo.fr

CAMEROON/CAMEROUN

Mr POUEDOGO
 Department of Industry and Commerce
 Prime Ministry's Office
 NCC Member
 BP 12876
 Yaoundé
 Phone: +233 99897733
 Email: pouedo@gmail.com

Dr ESSOMBA Jacques Armand
 Deputy Director
 Standards And Quality Agency (ANOR)
 B.P 14966
 Yaoundé
 Phone : +237 94 92 50 55
 Email: essombajacquesarmand@yahoo.fr

Mr EBAI TAKANG Stephen
 Sub-Director / Member of Task Force
 MINADER
 Yaoundé
 Phone: + 237 77 48 21 12
 Email: ebaits@yahoo.co.uk

Mr MINDJOS MOMENY Martin Paul
 Chef de Division de la Normalisation et
 de la Qualité
 Ministère des mines, de l'Industrie et
 du Développement Technologique
 Coordonateur du Secrétariat
 Technique du CNCOSAC/CCAFRICA
 Yaoundé
 Phone : +237 70 75 91 29
 Email: mindjos@yahoo.fr

Mme BOOTO à NGON,
 née WOLIMOUM Colette
 Sous Directeur de l'Alimentation Animale
 Ministère de l'Elevage, des Pêches et
 des Industries Animales
 CNCOSAC/CCAFRICA
 Yaoundé
 Phone : +237 99 61 24 71
 Email: booto25@yahoo.fr

Mr KANGUE KOUM Henri
 Chef de Bureau des Normes et du Contrôle
 Alimentaire
 Ministère de la Santé Publique
 Yaoundé
 Phone : +237 77 32 82 01
 Email : henrykangue@yahoo.fr

Dr GIMOU Marie Madelène
 Head of Laboratory Centre Pasteur du Cameroon
 Centre Pasteur of Cameroon
 P.B 1274
 Yaoundé
 Phone: +237 99 61 90 31
 Fax: +237 22 23 15 64
 Email: gimou@pasteur-yaounde

Ms NDJOU DJIO SOKAM Laure
 Représentante Syndustriam
 B.P 2622
 Douala
 Phone : +237 77 11 62 42
 Email: laure.ndjoudjiosukam@cm-nestle.com

Mrs AMOUGOU Marie-Delaventure
 Representant Regional Centre, Sud, Est
 Groupement Interpatronal du Cameroun
 B.P :1134
 Yaoundé
 Phone : +237 99 92 41 43
 Fax +237 22 23 12 26
 Email: mmessomolle@gicam.org

Ms MAHAMAT Ache
 Ministère de l'Agriculture et du Développement
 Rural / DEPC
 Phone : +237 99069334
 Email : ache_mahamat@yahoo.fr

Mr TATAH Solomon
 Sub Director
 Ministry of External Relations
 B.P 30726 Yaoundé
 Phone /Fax: +237 75 52 04 59 / 22 20 11 33
 Email: tatah-enoma@live.com

Mr AWE Pierre
Cadre
Ministère de l'Eau et de l'Energie
B.P 70
Yaoundé
Phone: + 237 75 57 05 71
Email : pierreawe@yahoo.fr

Mr FORGHAB Patrick MBOMBA
Sub-Director of Environmental Economics
Member of the Task Force and
Sustainable Development
Ministry of Environment Protection of Nature
P.O. Box 320
Yaoundé
Phone /Fax : +237 77 61 53 43 / +237 22 22 11 06
Email: forghabp@yahoo.com /
forghabp@gmail.com

Dr NGANDJIO Antoinette
Chef de service d'hygiène et Environnement
sections Microbiologie
Centre Pasteur du Cameroun
B.P 1274
Yaoundé
Phone /Fax : +237 99 86 73 21/ + 237 22 23 15 64
Email : ngandjio@pasteur-yaounde.org

Ms MAFOPA Henriette Florence
Chef de service de la législation rurale
Chambre d'agriculture
Yaoundé
Phone : +237 99 97 27 01
Email : henriettemafopa@yahoo.fr

Mrs AVOMO Victorine ABÉNÉ
Chef de service de la promotion commerciale
Chambre de Commerce
B.P. 36
Yaoundé
Phone : +237 75 63 52 41
Email : avomovictorine@yahoo.fr

Mr NKANDI Hermann Henri
Inspecteur Phytosanitaire Assermente
Ministère de l'agriculture et du développement
Rural, Direction de la Réglementation et
Contrôle de qualité
B.P 2082
Yaoundé
Phone : + 237 99 80 87 24
Email: nkandihermann@yahoo.fr

Mr MOHAMADOU
Directeur de qualité et normalisation
de la Société AZUR SA.
Task Force Syndustricam
B.P. 378
Douala
Phone /Fax: +237 99688284/+237 33433699
Email : mohamadou@azur-sa.com /
mohamadouazur@yahoo.fr

Mr TOUNA L.M
Chef de service
Ministère de l'Agriculture et du Développement
rural/DEPC
Phone : +237 96162539
Email : tounson2005@yahoo.fr

Ms DASSIE FANLE Rosette
Quality Manager
Etat Africain Company S.A.
Douala
Cameroun
Phone: + 237 99677902
Email: dassie_rosette@yahoo.fr

Dr NGAMBIA FUNKEU Roger
Chief of Service
MINEPIA
Yaoundé,
Phone: +237 77 95 80 01
Email: ngafuro@yahoo.com

Dr ESSOUNGOU NDEMBA Samuel
Président
Association Pour le Défense de Consommateurs
B.P 187
Yaoundé
Phone: +237 77 73 56 82 / +237 22 00 21 87
Email: snungu@gmail.com /
adconso@yahoo.com

Mr ISSI Alphonse
Président
Mouvement National des Consommateurs
B.P 4074
Yaoundé
Phone : +237 99 96 65 47
Fax: +237 22 22 62 62
Email : mouvementdesconsommateurs@yahoo.fr

Ms NNAMA Nkili Renée-Michelle
Cadre
Cellule de la Normalisation et de la Qualité
Ministère du Commerce
B.P 2997, SOA
Phone : +237 99352555
Fax : +237 22 22 3569
Email : renee_michele@hotmail.fr

Ms DASSI Emilie
Cadre
CCIMA
Phone : +237 99131630
Fax : +237 22 22 47 76
Email : emfeutch9000@yahoo.com

CAPE VERDE/CAP-VERT

Mr JOAO DOS SANTOS Gonçalves
Point Focal Codex- Directeur ARFA
Agence de Régulation des Produits Alimentaires
C.P 292, ASA
Praia
Phone: 238 2626410
Fax : 238 2622970
Email: joao.s.goncalves@arfa.cv

Mrs GOMES de SÁ NOGUEIRA Augusta
Coordenadona Inspection des Aliments.
Responsable pour la Vigilance Epidémiologique
Membre du Comité Codex
Point Focal Notification OMC.
Ministère du Développement Rural, Direction
Général de l'Agriculture, Sylviculture et Elevage
DGASP Achada de São Filipe
BP 278
Praia
Phone : 264 75 47 /39
Fax : 264 75 43/42
Email: eduarda.nogueira@mdr.gov.cv
edusanog@hotmail.com

CHAD/TCHAD

Mrs NAISEM BELEMEL Françoise
Chef de division d'hygiène du milieu et
assainissement
Ministère de la santé publique
Njamena 440
Phone: +26566462998
Email: naibe-francoise@yahoo.fr

Mr NGUETORA Guiradoumadji
Chef de division d'hygiène du milieu et
assainissement adjoint
Ministère de la santé publique
Njamena 440
Phone: +26366260837
Email: nguetoraa@yahoo.fr

COMOROS/COMORES

Mr MANSOURI Ahamed
Chef du département Agroalimentaire
Point Focal du Codex Alimentarius
Vice-Président en charge du Ministère de la
production, de l'Environnement, de l'Energie, de
l'Industrie et de l'Artisanat
Grande Comore
Phone: +269 333 61 40/ 331 79 01
Email: manouri1953.ah@hotmail.fr
dirmasaepe@yahoo.fr

Mr HAMID Papa Abdallah
Point focal national de nutrition
Chargé des facteurs de risque de la maladie
Direction de lutte contre la maladie
Direction nationale de la santé
Ministère de-la santé
Route de la corniche, Bât. Projet Palu
Moroni
Phone: + 269 3342830
Email: hamidpapa@yahoo.fr

CONGO REPUBLIC OF/RÉPUBLIQUE DU CONGO

Mr GALEBAÏ Daniel
Point focal Codex Alimentarius chef de
Service normes
Association congolaise de Codex/ Ministère de
l'Industrie
BP : 185 rue ombele talangai
Brazzaville
Phone: +242 06 85 44 021
Email : galibaidani@yahoo.fr

Mr ESSEA Boniface
Chef de Service Contrôle qualité et Sécurité
alimentaire
Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture
09, Rue Oyo Talangäi
Brazzaville
Phone : + 242 05 56 32 406
Email: essea_b@yahoo.fr

CÔTE D'IVOIRE

Dr EHOUSSOU Narcisse
Président
Comité National du Codex Alimentarius
20 BP 211
Abidjan 20
Phone: +225 01015596
Email: narcehoussou@yahoo.fr

Prof DEMBELE Ardjouma
 Head of Agrochemical and Ecotoxicology
 Laboratory
 Comité National du Codex Alimentarius
 04 BP 504
 Abidjan 04
 Phone: +225 05959572
 Fax: +225 20227117
 Email: ardjouma@yahoo.fr

**DEMOCRATIC REPUBLIC OF
 CONGO/CONGO, RÉPUBLIQUE
 DÉMOCRATIQUE**

Dr OLENGA Yuma Jean-Marie
 Chargé de communication
 Secrétariat Technique SPS et Codex Alimentarius
 Comité national SPS et Codex Alimentarius
 BP 8722 Kinshasa-Gombe
 Kinshasa
 Phone: +243 998867155
 Email: jm_olga@yahoo.fr

Mr LUMBE RAMAZANI Lambert
 Chef de Division Direction de l'Expérimentation
 Agricole
 Institut National pour l'Étude et la Recherche
 Agronomique (INEPA)
 Ministère de la Recherche Scientifique
 BP : 2037 Kinshasa 13, avenue des cliniques
 Kinshasa-Gombe
 Phone : +243 81 51 68 294
 Email : lambertlumbe@yahoo.fr

DJIBOUTI

Mr MOUHARAM Fouad Abdallah
 Chef de service de contrôle des normes et
 de la qualité
 Direction du Commerce et de la Normalisation
 Ministère du Commerce
 B.P 24
 Phone: +25377821194
 Fax: +25321354909
 Email: marahuom@hotmail.com

GABON

Dr NDONG BIYOO
 Président du Comité National Codex
 Ministère de l'Agriculture
 Phone : +241 07252751
 Email : ndong_ndong@yahoo.fr

Mrs MESSAN ZOUNA Pauline
 Vice Président Comité National Codex
 Ministère de l'Economie
 BP 8793
 Libreville
 Phone: + 24106240731
 Email: p.messanzouna@yahoo.fr

Mrs OBAME Blanche Emilienne
 Secrétaire Permanent
 Comité National du Codex Alimentarius
 Ministère de l'Agriculture
 BP 8704 Libreville
 Phone: + 24106067215
 Email: mezouebianche@yahoo.fr

Dr MBA BEKOUNG Patrick
 Directeur Général
 Office National des Laboratoires Agricoles
 Ministère de l'Agriculture
 BP 136
 Libreville
 Phone: + 24107030396
 Email: mbabekoungpat@yahoo.fr

Mr KASSA M'VOUBOU Félicien
 Chef de Service National d'Hygiène Publique
 Ministère de la Santé
 Comité National Codex
 BP 940
 Libreville
 Phone: + 24101763172 / 07331353
 Email: kasavubu2005@yahoo.fr

Mr MOUAYA Gaston Ulrich
 Chargé d'Etudes direction Général de l'Industrie
 Ministère de l'Industrie et des Mines
 Comité National Codex
 BP 784
 Libreville
 Phone: + 24106804176 / 04649782
 Email: mouayagaston@yahoo.fr

Mr MEVIANE KAPAJIKA Patrick
 Agent
 Ministère de l'Industrie et des Mines
 Libreville
 Phone: + 24107487405
 Email: patrick9173@yahoo.fr

Ms NOLLET AGNURIWENGUE Anita
 Agent
 Ministère de l'Industrie et des Mines
 Libreville
 Phone: + 24106735302
 Email: anitanollet@yahoo.fr

GAMBIA/GAMBIE

Mr PHALL Modou Cheyassin
Codex Contact Point
Executive Director
National Nutrition Agency
PMB 163
Banjul
Phone: +220 9954038
Email: modoucheyassinphall@yahoo.com

Mr SONKO Landing
Head
Plant Protection Services
Yundum
Phone: +220 9344003
Email: sonkokebba@gmail.com

GHANA

Professor SEFA-DEDEH Samuel
Vice Chair, Codex Alimentarius Commission
Department of Food Process Engineering
Faculty of Engineering Sciences
University of Ghana
Legon
Accra
Phone: +233 27 7553090
Email: sefad@ug.edu.gh

Ms OKOREE Joyce
Manager
Codex Contact Point
Ghana Standards Authority
P.O. BOX MB 245
Accra
Phone: + 233 244 381 351 / +233 02 519 758
Email: codex@gsa.gov.gh , jooko88@yahoo.com

Ms OSEI Celestine
Assistant Standards Officer
Ghana Standards Authority
P.O. Box MB 245
Accra
Phone: +233 243 187 857
Fax: +233 302 500 231
E-Mail: codex@gsa.gov.gh

Mr VAN ESS Kwamina
Kwamina Van-Ess and Associates
Accra
Phone: +233 244 653 167
Email: kwaminav@yahoo.com

Mr OPPONG-OTOO John
Standards Officer
Ghana Standards Authority
P.O. Box MB 245
Accra
Phone: + 233 243 785 375
Email: nanapong23@yahoo.com

Mr OSEI Patrick
Regulatory Officer II
Food and Drugs Authority
P.O.Box KF 243
Accra
Phone: +233 264 088 756
E-Mail: fdbpatosei@yahoo.co.uk

GUINEA-BISSAU/GUINÉE-BISSAU

Mr INJAI Julio Malam
Point focal du CNCA
Ministère de l'Agriculture
BP : 844 Granja de Pessube
Bissau
Phone : +245 662 1182
Fax : +245 322 10 19
Email: jumaingw@hotmail.com

Dr GOMEZ FERREIRA Pina Ferreira
Issis Julieta
Directora
Direcção dos serviços de saúde ambiental
e Higiene Pública/ MINSA
CP n°50 Ministerio da Saúde e de
Solidariedade Social
Bissau
Phone :+ 245 66 06 908
Email : ijupiferg@hotmail.com

GUINEA EQUATORIAL/GUINÉE ÉQUATORIALE

Dr NDJENG MBA Pablo
Prof analisis de alimentos(Universidad UNGE)
Universidad Nacional Guinea Ecuatorial
AVda HASSAN II S/N Malabo G.E
Tel: +240 22 25 92 422
Email: pablondjengmba@yahoo.fr

Dr MBA NDONG OBONO Antonio bonifacio
Medico veterinario
Minister de agricultura y bisques
Avenida HASSANII de Malabo G.E
Phone: +240 222 685 855
Email : ambandong@yahoo.es

KENYA

Mrs ONYANGO Alice
Manager
Kenya Bureau of Standards
PO 54974
Nairobi
Phone: +2546948303
Fax: +254 609660
Email: akothe@kebs.org
Info@kebs.org

Dr GICHIA Moses
Deputy Director of Veterinary Services
Department of Veterinary Service
P.O Private Bag, Kangemi
Nairobi
Phone: +254 733557134
Email: medwrin@yahoo.com

Mr KILONZO Robert
Head division of food safety and quality
Ministry of public health and sanitation
Po.box: 30016-00100
Nairobi
Phone: + 254 271 70 77
Fax: +254 271 00 65
Email : rmkilonzo@yahoo.co.uk

LESOTHO

Mr MAKARA Motjoka
Chief Standards Officer
Ministry of Trade & Industry Cooperatives and
Marketing
PO Box 747
Maseru 100
Phone: +26622322113
Fax: +26622324642
Email: lessza@leo.co.ls

Dr MASENTLE SEEISO Tabitha
Director Veterinary Public Health
Ministry of Agriculture and Food Security
Department of Livestock Services Private Bag A82
Maseru
Phone: +266 223 172 84
Fax : +266 223 11 500
Email: seeisotabitha@yahoo.com

MADAGASCAR

Mr IARIVONY Rabotondriamihamina
Chef de service des normes alimentaires
Ministère de la santé publique
Agence de contrôle de sécurité sanitaire
et de la qualité des denrées alimentaires
IVG 114 Behorivika Ankaditapaka
Antananarivo 101
Phone: +261340114059
Email: iarivony51@yahoo.fr

Mr RAKOTONDRAVONY Hervé francis
Président
Comité national du Codex Alimentarius
BP : 1042 nanisara Antananarivo.101
Antananarivo
Phone : +261 32 02 58 886
Email : spcplabo@noov.mg

MALI

Mr KONE Farakoro
Chef de la section législation et normes
Direction nationale de l'agriculture
PB 1098
Bamako
Phone: +22376306078
Email: farakorokone@hotmail.com

Dr COULIBALY Drissa Dounanké
Chef de section inspection vétérinaire
Direction nationale des services vétérinaires
03 BP 220
Bamako 03
Phone: +22376023473
Fax : +2232025229
Email: dcoulibaly9@yahoo.fr

MAURITANIA/MAURITANIE

Dr BRAHIMELKORY MOHAMED SALEM
Mohamed
Point Focal National du Codex
Directeur de l'Institut National de Recherches
en Santé Publique (INRSP)
Ministère de la santé
BP 695
Nouakchott
Phone: +22245253134
Fax : + 22245292649
Email: melkory69@yahoo.fr

Mr CHEIKH Elghady Issehmou
Secrétariat du Comité National du Codex
INRSP
BP 695
Nouakchott
Phone: +22246440556
Email: elghadyi@yahoo.fr

MOROCCO/MAROC

Mr SAAD Lhoussaine
Chef de la Division du Contrôle des Produits
végétaux et d'origine végétale
Office National de Sécurité Sanitaire des Produits
Alimentaires
Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime
Avenue Hadj Ahmed Cherkaoui –
Agdal - Rabat
Phone: + 212 5 37 67 65 30
Fax: + 212 5 68 20 49
Email: saad.lhoussaine@gmail.com

Dr AZZI Abdelghani
 Chef du service de l'inspection des produits
 animaux
 Office national de sécurité sanitaire des
 produits alimentaires
 Avenue Hadj Ahmed Cherkaoui –
 Agdal - Rabat
 Phone: + 212 5 37 67 65 25
 Fax: + 212 5 68 20 4
 Email: abdelghniazzi@gmail.com

NIGERIA/NIGÉRIA

Mrs ESHIETT Margaret Efiong
 Deputy Director
 Head Food, Codex Contact Point Nigeria
 Standards Organization of Nigeria
 13/14 Victoria Arobieke Street
 Lekki Phase I
 Lagos
 Phone: +234 8023179774
 Email: megesciETT@yahoo.com

Dr MAJASAN Ademola Adetokunbo
 Deputy Director
 Federal Ministry of Agriculture and Rural
 Development
 FCDA Secretariat, Area 11, GARKI
 Abuja
 Phone: +234 0855178412
 Email: demmyjash@yahoo.com

Dr ADEGBOYE Abimbola Opeyemi
 Assistant Director
 National Agency for Food and Drug
 Administration and Control
 Plot 2032, Olusegun Obasanjo Way
 Wuse Zone 7
 Abuja
 Phone: +234 8053170810
 Email: adegboye.a@nafdac.gov.ng;
bimbotica@yahoo.com

Mrs AGBANA Omotola
 Standards Officer 1
 Standards Organisation of Nigeria
 Plot 1687, LOME Street Wuse Zone 7
 Abuja
 Phone: +234 8034526706
 Email: toladiamond@yahoo.com

CENTRAL AFRICAN REPUBLIC/ RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Mr SANA Romain Serge
 Chef de Service des normes et de la qualité
 Ministère du commerce et de l'industrie
 BP 1988
 Bangui
 Phone: +236 75 05 84 98
 E-mail: sromainserge@yahoo.fr
codexcentrafrique@gmail.com

Mr. LANGO-YAYA Ernest
 Chef de Service dxe Microbiologie Alimentaire
 Ministère de la Santé Publique
 Laboratoire Nationale de Biologie Clinique et de
 Santé publique de Bangui
 B.P 1426
 Bangui
 Phone: 750 446 05 / 72 01 7008
 Fax: 21 61 81 80
 Email : elangoyaya@gmail.com

REPUBLIC OF GUINEA/RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Mr SAKOUVOGUI Alphone Vohou
 Chef de section de sécurité sanitaire des aliments
 Ministère de la santé et hygiène publique
 Direction nationale de l'hygiène publique
 BP 1689 Conakry
 Phone: +22464506789
 Email: vsakou@yahoo.fr

Mr. SĪLLA Aly
 Chef Section Agroalimentaire
 Institut Guinéen de Normalisation et de
 Métrologie – IGMN
 B.P 1639
 Conakry
 Phone : +224 62 47 52 29
 Email : alybagatama@yahoo.fr

SOUTH AFRICA/AFRIQUE DU SUD

Mr. MATLALA Malose Daniel
 Deputy Director Food Control
 Department of Health
 Private Bag X858
 Pretoria
 Postcode : 0001
 Phone: +27123958789
 Fax: +27123958854
 Email: cacpsa@health.gov.za

Mr. MAKHAFOLA Billy Malose
 Deputy Director
 Department of Agriculture, Forestry and Fishery
 (DAFF)
 Private Bag X343
 Pretoria
 Postcode: 0001
 Phone: +12 319 6023
 Fax: + 12 319 6055
 Email: billym@daff.gov.za

Mr. DEON Jacobs
 Principal inspector
 National Regulator for Compulsory Specifications
 P.O BOX : 12b railway road montague gardens
 Cape Town
 Phone: +0027 21 52 63 400
 Fax: +002727 21 526 34 51
 Email: jacobsdc@nrsc.org.za

SENEGAL/SÉNÉGAL

Dr DIOUF Amadou
 Président du CNCA Sénégal
 Ministère de la santé et action sociale
 Université de Cheikh Anta DIOP (UCAD)
 Cheikh Anta
 Dakar
 Phone: +221776449823
 Email: amdiouf@refer.sn

Mr NIANG Ousseynou dit Diallo
 Chef du bureau assurance de qualité à la DSV
 37 avenue Pasteur
 BP 67
 Dakar
 Phone: +221775187777
 Email: ousseynou.niang.diallo@gmail.com

Dr MAME COUMBA CODOU Faye
 Point Focal du Codex
 Ministère de la Santé et de l'Action Sociale
 Rue Aime Cesaire Dakar FANN
 B.P 4024
 Dakar
 Phone : +24 77 55 66 478
 Email: mamecoumba@yahoo.com
Codexsenegal@gov.sn

SEYCHELLES

Ms YOUPA Naomi
 Head Food Control Unit
 Public Health Department
 Ministry of Health
 P.O. Box 52 M Fleuri
 Victoria, Mahé
 Phone: +2484385195
 Fax: +2484225714
 Email: naomi.youpa@health.gov.sc

Ms KATE Catherina
 Public Health Officer – Food Control Unit
 Public Health Department
 Ministry of Health
 Seychelles Hospital
 Victoria, Mahé
 Phone: +2484388195
 Fax: +2484225714
 Email: catherinakate@hotmail.com

SWAZILAND

Mr DLAMINI Edmund J.
 Chief Environmental Health Officer
 Swaziland Government Ministry of Health
 Box 5, Mbabane H100
 Phone: +268 2404 9351
 Fax: +26824049351
 Email: edmunddlamini@yahoo.co.uk

Mr SABELO MUZIKAYISE Masuku
 Environmental & Public Health Manager
 Matsapha Municipality
 PO Box 1790
 Matsapha M202
 Phone: +268 78020864
 Fax: +26825186646
 Email: sabma52003@yahoo.com
masukus@matsapha.co.sz

TOGO

Mr KAZIA Tchala
 Codex Contact Point
 Ministry of Agriculture
 PO Box 1163
 Lomé
 Phone: +22890025525
 Fax: +22522251559
 Email: kaziatchala@yahoo.fr

UGANDA/UGANDA

Mr SEKITOLEKO Patrick
 Manager, International Liaison
 Uganda National Bureau of Standards
 P.O. Box 6329
 Kampala
 Phone: +256 414 222367/9
 Fax: +256 414 286123
 Email: Patrick.ssekitoleko@unbs.go.ug
patricksekitoleko@hotmail.com

ZAMBIA/ZAMBIE

Dr YVONNE GOMA Fusya
 Senior Epidemio-Surveillance &
 Information Officer
 Ministry of Agriculture-Department of
 Veterinary Services, DVS NALIC
 P.O Box 50060
 Postcode: 10101
 Lusaka
 Phone: +260 211 229 470
 Fax: + 260 211 229 470
 Email: f_goma@yahoo.com

Ms NGALA Florence
 Chief Environmental Health Officer-Food
 Safety National Codex Focal Point
 Ministry of Health
 P.O Box 30205
 Postcode: 10101
 Lusaka
 Phone: +260 977 80 84 40
 Fax: + 260 256814
 Email: ngalaflo@yahoo.co.uk

**OBSERVER COUNTRIES/
PAYS OBSERVATEURS****CANADA**

Dr GODEFROY Samuel
 Vice Chair of the Commission
 Director-General
 Food Directorate
 Health Canada
 251 Sir Frederick Banting Driveway
 Room E237 (2202E)
 Ottawa, Ontario K1A 0K9
 Phone: +1 613 957 1821
 Fax: +1 613 957 1784
 Email: Samuel.godefroy@hc-sc.gc.ca

INDIA/INDE

Mr DAVE Sanjay
 Chairperson of the Codex Alimentarius
 Commission
 Food Safety and Standards Authority of India
 Ministry of Health & Family Welfare
 3rd Floor, FDA Bhawan, Kotla Road
 New Delhi
 Postcode 110002
 Phone: +91 11 23237436
 Fax: +91 11 23237436
 Email: dave.codex@fssai.gov.in

Mr DWIVEDI Gaurav
 Assistant Director (Marketing)
 Spices Board , Ministry of Commerce and
 Industries, Govt. Of India
 Old Market Yard Complex,
 Chuttugunta Centre,
 Opposite SBI
 Guntur
 Phone: +91863-2338570
 Fax: +91863-2338570
 Email: gauravdwivedi.sb@gmail.com

SWITZERLAND/SUISSE

Ms OCHIENG PERNET Awilo
 Vice-Chairperson of the Codex Alimentarius
 Commission
 Division of International Affairs
 Swiss Federal Office of Public Health
 Post Box CH-3003 Bern
 Phone; +41 313220042
 Fax: +41 313221131
 Email: awilo.ochieng@bag.admin.ch

**UNITED STATES OF AMERICA/ÉTATS-
UNIS D'AMÉRIQUE**

Mr LOWERY Kenneth
 International Issues Analyst
 U.S. Codex Office
 1400 Independence Avenue, SW
 Room 4861 – South Building
 Washington DC 20251
 Phone: 1 202 690 4042
 Fax: +1 202 720 3157
 Email: kenneth.lowery@fsis.usda.gov

**INTERNATIONAL GOVERNMENTAL
ORGANIZATIONS/ORGANISATIONS
GOUVERNEMENTALES
INTERNATIONALES****AU**

Mr COLY Raphael
 Secretary-General
 African Union (AU)
 P.O. Box 3243
 Addis Abeba
 Ethiopia
 Phone: +251 1 517700
 Fax: +251 1 512622
 Email : raphael.coly@au-ibar.org

UEMOA

Dr DOUMBIA Moussa
 Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
 (UEMOA)
 Chargé de la sécurité sanitaire des aliments
 Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO
 01, BP 543
 Ouagadougou 01
 Burkina Faso
 Phone: +226 50 31 88 73
 Fax: +226 50 31 88 72
 Email: mdoumbia@uemoa.int

**INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL
 ORGANIZATIONS/ORGANISATIONS
 NON-GOUVERNEMENTALES
 INTERNATIONALES**

AEDA/EFLA

Ms ARAB Rola
 Association européenne pour le droit de
 l'alimentation (AEDA/EFLA)
 rue de l' Association 50
 1000 Brussels
 Belgium
 Phone: +32 2 209 11 42
 Fax: +32 2 219 73 42
 Email: secretariat@efla-aeda.org

IFAH

Dr ESPEISSE Olivier
 Vétérinaire responsable
 Elanco Animal Health
 Immeuble Le Riva
 24-30 Boulevard Vital Bouhot
 92200 Neuilly/Seine
 France
 Phone: + 33 1 55 49 35 35
 Fax: + 33 1 55 49 36 70
 Email: espeisse_olivier@elanco.com

IFPRI

Dr MACKENZIE Anne
 Standards and Regulatory Advisor
 International Food Policy Research Institute
 2033 K. St. NW
 Washington, DC
 20806 – 1002
 U.S.A.
 Phone: +1 613 692 0211
 Email: amackenzie@rogers.com

Dr BALL Anna-Marie
 Country Manager / Uganda
 International Food Policy research Institute
 PO Box 28565
 Kampala
 Uganda
 Phone: +256 414285060/084
 Email: a.ball@cgiar.org

ISDI

Mrs LEONE Jolanta
 Member ISDI
 Rue de l' Association 50
 Brussels 1000
 Belgium
 Phone: +30222091143
 Fax: +3222197342
 Email: secretariat@isdi.org

**FOOD AND AGRICULTURE
 ORGANIZATION OF THE UNITED
 NATIONS (FAO)**

Mrs SEMEDO Maria Helena de Morais
 FAO sous-Directrice Générale
 Représentante Régionale pour l' Afrique
 FAO Building Gamel Abdul Nasser Road
 P.O. Box GP 1628
 Accra
 Ghana
 Phone: +233 30 2675000
 Fax +233 30 2668427
 Email: MariaHelena.Semedo@fao.org

Mr KAMANZI Jean
 Regional Food Safety & Quality Officer
 FAO Sub-regional Office for Southern Africa
 (SFS)
 Block 1, Tendeseka Office Park
 Cnr Samora Machel Ave/Renfrew Road
 P.O.Box 3730
 Harare
 Zimbabwe
 Phone: +263 4 253655-8
 Fax: + 263 4 700724
 Email: jean.kamanzi@fao.org

Ms TONNOIR Florence
 Nutrition, Food Security and Livelihoods
 FAO Représentation du SFC
 Bureau Sous Régional pour l' Afrique Centrale
 Cité de la Démocratie
 Libreville 2643
 Gabon
 Tel.: + 241 04 38 00 48
 Email: florence.tonnoir@fao.org

Ms BESSY Catherine
 Food Safety & Quality Officer
 Nutrition and Consumer Protection Division
 Food and Agriculture Organization
 Via delle Terme di Caracalla
 00153 Rome
 Italy
 Phone: +39 06 5705 3679
 Fax: +39 06 5705 4593
 Email: catherine.bessy@fao.org

WORLD HEALTH ORGANIZATION (WHO)

Mrs MULHOLLAND Catherine
 Administrator, FAO/WHO Codex Trust Fund
 World Health Organization
 20 Avenue Appia
 Geneva
 Phone: +41 22 791 3080
 Fax: +41 22 791 4807
 Email: mulhollandc@who.int

Dr KARIUKI Sam
 Consultant
 World Health Organization
 Regional Office for Africa
 Cité du Djoué
 P.O.Box 06
 Brazzaville
 Republic of Congo
 Phone: + 47 241 39135
 E-mail: kariukis@afro.who.int

Mr Samuel BESONG
 NPO / MEDICATIONS ESSENTIELS
 World Health Organization
 B.P 155 Yaoundé
 Cameroun
 Phone/ Fax: +237 91 69 86 98 / +237 22 21 10 77
 Email: besongs@cm.afro.who.int

CAMEROON SECRETARIAT/ SECRÉTARIAT DU CAMEROUN

Mr ETOUNDI Jean Martin
 Technical Secretary of National Codex
 Committee and Food Safety
 Sub Director of Quality and Promotion in
 Standards and Quality Agency
 P. O. Box 8186
 Yaoundé
 Phone: + 23777742241/ +23797143633
 Email: etoundijme@yahoo.fr

Mr MOHAMADOU Awal
 Cadre à la Sous Direction de la Promotion
 Agence des Normes et de la Qualité
 CNCOSAC/CCAFRICA
 B.P 14966
 Yaoundé
 Phone: +237 99 42 07 80
 Email : moawaln@yahoo.fr

Mr ETABI BIKIE Yannick Herve
 Chargé d'Etude Assistant N°2
 Ministère des Mines, de l'Industrie et du
 développement Technologique
 Yaoundé
 Phone: +237 99 43 98 07
 Email : etabiodex@yahoo.fr

Mrs CHOUYA TCHAKOUTE Garone Josiane
 Contact Point of Codex
 Standards and Quality Agency
 P. O. Box 14966
 Yaoundé
 Phone: +237 99542384
 Fax: +237 22226496
 Email: pointfocalcameround@yahoo.fr

Mrs MBIDA MINDJEME Vivi Bertille
 Cadre d'Appui
 Comite National du Codex Alimentarius et de la
 Sécurité Sanitaire des Aliments
 Yaoundé
 Phone: +237 74 25 30 77
 Email : vivibertillem@yahoo.fr

Mrs KAYITAVU Ingratia
 Membre du Secrétariat Technique
 Ministère des Mines, de l'Industrie et du
 développement Technologique
 Yaoundé
 Phone. +237 77 57 42 83
 Email : kayitavu@yahoo.fr

Mr NDI ATEBA Jean Marie
 Cadre d'Appui
 Comite National du Codex Alimentarius et de la
 Sécurité Sanitaire des Aliments
 Yaoundé
 Phone: +237 77 10 55 33
 Email : ndjeama@yahoo.fr

Mr NDEGUE Leonard Magloire
 Cadre d'Appui
 Comite National du Codex Alimentarius et de la
 Sécurité Sanitaire des Aliments
 Yaoundé
 Phone: +237 99 76 41 56
 Email : ndegueleonard2013@yahoo.fr

Mr EBOA MPILE Félix
Membre du Secrétariat Technique
Ministère des Mines, de l'Industrie et du
développement Technologique
Yaoundé
Phone: +237 95 17 25 77
Email : mpileeboa@yahoo.fr

Mr CHAPWOUO TCHAKOUTE Landry Delphin
Membre du Secrétariat Technique
Ministère des Mines, de l'Industrie et du
développement Technologique
Yaoundé
Phone: +237 99 91 68 22
Email : landryzap@gmail.com

Mr MBELE LAWSON Gaëtan Frigate
Chauffeur
Ministère des Mines, de l'Industrie et du
développement Technologique
Yaoundé
Phone: +237 79 42 31 12
Email : lawsongaetan@yahoo.fr

**CODEX SECRETARIAT/
SECRÉTARIAT DU CODEX**

Ms CAROLISSEN Verna
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 5705 5629
Fax: +39 06 5705 3057
Email: verna.carolissen@fao.org

Ms DOYRAN Selma
Secretary, Codex Alimentarius Commission
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 5705 5826
Fax: +39 06 5705 3057
Email: selma.doyran@fao.org